

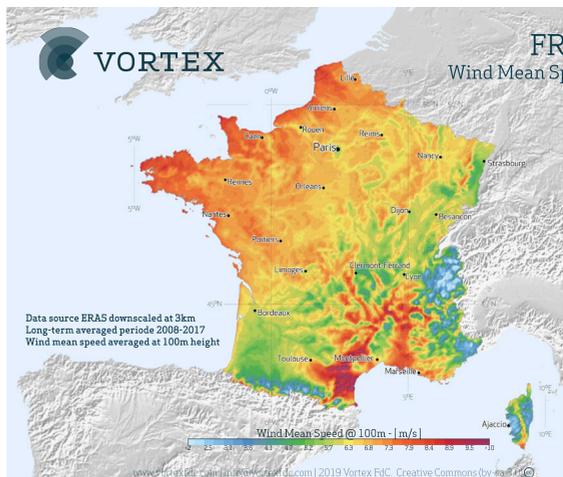
Zoom sur : l'énergie éolienne

L'énergie éolienne désigne la capacité à **transformer une énergie mécanique**, représentée par le mouvement des pales créées par le vent, en énergie électrique.

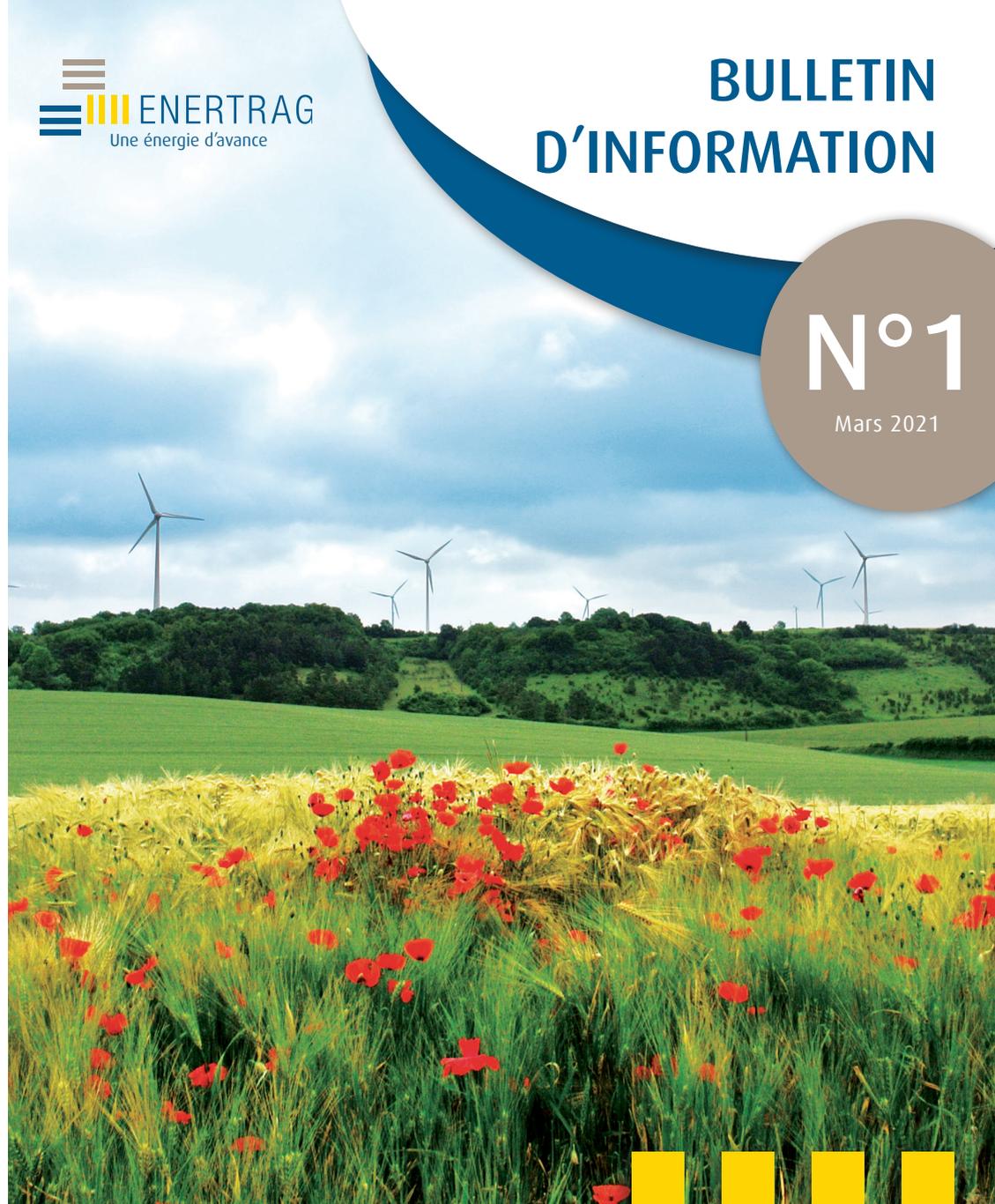
La France possède le **deuxième gisement de vent** d'Europe. En moyenne une éolienne fonctionne à des vitesses de vent comprises entre 10 et 90 km/h (à hauteur des pales), le rotor étant orienté face au vent.

L'énergie éolienne fait partie des énergies renouvelables dont la France souhaite **accroître le développement**, permettant la mise en place d'un bouquet énergétique sur tout le territoire. Cette énergie possède **plusieurs avantages** :

- Stimule l'économie locale : la Région Nouvelle-Aquitaine a connu une croissance du nombre d'emplois liés à l'éolien de 35 % entre 2016 et 2018. En 2018 le nombre d'emplois éoliens était de 1084.
- Recyclable à plus de 90 %
- Un temps de retour énergétique de 10 mois (Le TER, temps de retour énergétique, est la durée nécessaire à une éolienne pour produire autant d'énergie que ce qu'il a fallu pour sa fabrication).
- Fonctionne 95 % du temps



Carte des vents en France à 100 m du sol en m/s



En mi-2019, la région Nouvelle-Aquitaine comptait 1042 MW de puissance installée, ce qui correspond à environ 6,5 % de la puissance installée au niveau national.



Marie RICH

Chef de projets éoliens
contact-france@enertrag.com



ENERTRAG

Cap Cergy
4-6 rue des Chauffours
95015 Cergy-Pontoise
TÉL : 01 30 30 60 09



SITE INTERNET

www.france.enertrag.com

Réflexion pour un projet éolien sur votre commune

ENERTRAG – Qui sommes-nous ?

ENERTRAG est l'un des acteurs majeurs du secteur dans les énergies renouvelables. Nous avons à cœur de participer aux développements de projets à énergies vertes – éolien et photovoltaïque – en collaboration étroite avec les élus locaux.

ENERTRAG est présent tout au long du projet. Nous développons, construisons, et exploitons nos parcs éoliens et photovoltaïques.

EN EUROPE			EN FRANCE		
					
704 éoliennes développées et installées, soit 1 337 MW	1,68 millions de MWh produits annuellement	320 mille foyers alimentés en électricité	2002 année de création en France	70 collaborateurs	189 éoliennes en exploitation soit 390 MW de puissance totale

Pourquoi sommes-nous dans votre commune ?

Nous sommes guidés par plusieurs critères pour déterminer nos terrains d'études :

- Vitesse de vent
- Absence de servitude aéronautique
- Eloignement des habitations
- Nature des paysages
- Enjeux écologiques : oiseaux et chauves-souris

Après avoir sélectionné une zone d'étude et l'avoir validée par nos soins sur le terrain, nous contactons directement la mairie. Un projet éolien est un projet de territoire sur le long terme. Il est important pour nous de travailler en collaboration avec les élus et d'être directement en contact avec les riverains pendant son développement, qui dure en moyenne 6 à 8 ans.

Le projet de Faye-sur-Ardin

La commune de Faye-sur-Ardin a été contactée par la société Enertrag en mars 2019 afin de leur exposer le potentiel éolien sur la zone d'étude pré-sélectionnée.

Avec l'accord de la commune, nous avons pu commencer à étudier plus précisément la faisabilité d'un potentiel projet. Enertrag a pu notamment démarrer par l'étude du foncier sur site : nous contactons l'intégralité des propriétaires et exploitants possédant des parcelles sur la zone d'étude afin de connaître, dans un premier temps, leurs avis sur ce potentiel projet.

En fonction des résultats de cette première étude et des échanges se poursuivant avec la commune, Enertrag pourra envisager le lancement de premières études.

INFO : Les enjeux du site reposent essentiellement sur des sensibilités écologiques avec la présence d'une zone Natura 2000 pour l'Outarde Canepetière. Une étude approfondie sur ce sujet sera faite afin d'adapter au mieux le projet à l'utilisation du site par cette espèce.

 **ENERTRAG**
Une énergie d'avance

Vous n'êtes pas disponibles à ces horaires ?
pour prendre
RDV
Contactez-nous

PERMANENCE PUBLIQUE

SALLE DES FÊTES DE FAYE-SUR-ARDIN

PROJET ÉOLIEN DE FAYE-SUR-ARDIN



PERMANENCE :

vendredi 26 mars
16h-17h30

samedi 27 mars
10h-12h

Nous vous accueillons à n'importe quel moment sur ces créneaux